

**AVIS DE COURSE**  
**Challenge d'Automne**  
**25 et 26 octobre 2003**  
**Le Grand Large à Décines**  
**Etape du Tour de France Micro 2003**

(cette étape remplace l'étape des 24 et 25 mai 2003 qui n'a pu avoir lieu)

**1 La régate sera régie par :**

- 1.1 Les Règles de Courses à la Voile (RCV 2001-2004)
- 1.2 Les prescriptions de la FFV
- 1.3 Les règles de chaque classe concernée (en particulier la classe micro)
- 1.4 Le règlement du Tour de France Micro (pour les micros)
- 1.5 Le présent Avis de Course
- 1.6 Les Instructions de Course Type Habitables et leurs annexes

**2 Classe admises à courir :**

- \* Micros-habitables jaugés en Microcup (comptant pour le Tour de France Micro)
- \* Habitables jaugés en HN des classes A, B, C, R1 et R2 (comptant en SD habitables)

**3 Inscriptions**

- 3.1 Pré-inscription avant le 23 octobre sur <http://cnvv.fr.st> rubrique Régates  
Ou téléphone avant le 21 octobre auprès de Nicole Micolon au 06 88 98 25 43
- 3.2 Confirmation des inscriptions : au secrétariat dans le Club-house samedi 25 octobre.
- 3.3 Participation aux frais : 20 Euros par bateau (paniers repas du dimanche midi offert)
- 3.4 Les skippers devront présenter, en confirmant leur inscription :  
**le certificat de jauge valide de leur bateau ;**  
ainsi que les **licences FFV 2003, avec le cachet médical**, de toutes les personnes à bord.
- 3.5 Les annexes aux instructions de course seront remises aux concurrents à la confirmation de leur inscription. Elles seront disponibles à partir du 15 octobre sur <http://cnvv.fr.st> rubrique Régates

**4 Programme**

- |                      |  |
|----------------------|--|
| Samedi 25 octobre :  | 10h30 à 14h30 : Confirmation des inscriptions<br>14h30 Briefing au Club-house<br>15h00 premier signal d'avertissement, 1 à 3 manches à suivre                                |
| Dimanche 26 octobre: | 10h00 premier signal d'avertissement de la journée<br>1 à 4 manches à suivre<br>15h30 au plus tard : dernier signal d'avertissement<br>17h30 : Classement et remise des prix |

**5 Divers**

- 5.1 Publicité : Catégorie C
- 5.2 Jauge : Un système de contrôle sera mis en place :  
Les contrôles pourront être fait sur l'eau ou à terre.
- 5.3 Parcours : type côtier, banane ou olympique
- 5.4 Pénalités de remplacement : rotation de 720°
- 5.5 Classement selon le système de points a minima  
Pour le Tour de France Micro: par série en temps réel (proto, régate et croiseur)  
Pour le Challenge d'automne (Sélective Départementale) : Scratch en temps compensé, temps/distance  
Deux courses valides sont nécessaires pour valider chaque épreuve Micro et HN.